



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE LABERGEMENT STE MARIE

1 Chemin du Fourpéret - 25160 LABERGEMENT STE MARIE

Tél : 03 81 69 30 20 – Fax : 03 81 69 70 23

E-mail : siel-fourperet@wanadoo.fr - [http : //www.siel-electricite.fr](http://www.siel-electricite.fr)

Siret : 252 503 206 000 10 – APE 8413Z

Vous souhaitez obtenir le raccordement de votre habitation au réseau du SIEL ?

Vous trouverez ci-dessous une liste des conditions techniques à respecter suivant le type de raccordement demandé.

Les travaux suivant seront éventuellement à réaliser par vos soins :

- ❖ Pose du coffret de Comptage en limite de propriété :
 - Veillez à respecter la hauteur du sol fini,
 - Prévoir 1 gaine de type janolène rouge d'un diamètre de 90 mm pour le passage des câbles entre le réseau existant et ce coffret.
- ❖ Partie privative : liaison entre le coffret de comptage et le disjoncteur placé dans votre logement, prévoir une gaine de type janolène rouge d'un diamètre de 90 mm.

Note : La fouille sur votre propriété devra avoir une profondeur minimale de 80 cm. Un grillage rouge sera installé pour prévenir de la présence d'un câble. La gaine de diamètre de 90 mm devra être posée afin de permettre la dépose du câble existant et la pose d'un nouveau câble en cas de panne. En cas d'impossibilité, les travaux de terrassement seront à votre charge.

Si la longueur de votre branchement est supérieure à 30 m, le disjoncteur sera posé dans le coffret de comptage. La liaison entre le disjoncteur et votre habitation ne fait alors plus partie du branchement.